PH/TCHM.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY
----GOUVERNEMENT PROVISOIRE

DIRECTION DES AFFAIRES INTERIEURES

-=-=-=-

SOMMAIRE: Nomination.

/)/_ 549 /GPRD/DAI-2 - ANNEE 1963

// E CHEF DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

VU l'Ordonnance n°I/GPRD du 28 Octobre 1963 LE Conseil des Ministres entendu,.

_____) E C R E T E:

ARTICLE I°- Monsieur Jean AHIVODJI, précédemment Sous-Préfet de Savé, est nommé Sous-Préfet d'Allada, en remplacement de M. Célestin MEHINTO, remis à la disposition du Ministre d'Etat Chargé de la Fonction Publique.

ARTICLE 2°- Le présent décret, qui prendra effet pour compter de la date de passation de service, sera enregistré, publié et communiqué partoutoù besoin sera ./.-

COTONOU, 1e 19 DECEMBRE 1963

Colonel Christophe SOGLO.

AMPLIATIONS: ORIGINAL. J.O.R.D. }.I. À (E.FP. r T.F.A.E. Ι Ι M.E.J.L. S.G.G. . ΙO S.G.A.N. IO S.P.R. ΙO 2 I D.P. C.F. D.G.F. $\mathbb{F}_{\bullet}\mathbb{P}_{\bullet}$ D.I. TRESOR. INFO-RADIO. PREF.CENTRE. " SUD. Ι S/P.SAVE. S/P.ALLADA. INTERESSES.